

vieille mère qu'il adorait. Qui l'a jamais vu déguster un verre de vin, ou se livrer à d'autres plaisirs que celui de sa petite promenade quotidienne sur la terrasse Durham ?

Contumace ! comment serait-il contumace, puisqu'il n'a jamais été accusé.

Calomnier un vivant, monsieur Sulte, ce n'est pas beau ; mais calomnier un mort, c'est plus que vilain, c'est lâche !

LOUIS FRÉCHETTE !

Quelques jours après que ceci eût été publié, un reporter de la *Presse* avait avec M. Fréchette l'entretien suivant :

Q.—Vous avez donné à entendre qu'il était douteux que Crémazie eût été condamné s'il eût eu un procès.

R.—J'aurais pu dire plus ; c'était l'opinion universelle, à Québec, qu'il eût été acquitté, car au fond il n'y a jamais eu malhonnêteté de sa part.

Q.—Pourquoi donc a-t-il fuit la justice ?

R.—Il ne voulait pas partir. Le Dr Hubert Larue qui fut le dernier à lui serrer la main, l'a raconté plusieurs fois. " Je n'ai jamais commis de faux, disait Crémazie ; j'avais si bien la permission de me servir de ces noms, que je n'imitais seulement pas les signatures." Le malheureux ne s'est décidé à partir que lorsqu'il fut convaincu qu'on le lâchait, et qu'on renierait toute connivence avec lui. Il y a cent à